

DEMANDE DE BONIFICATION

A TRANSMETTRE A LA DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA SEINE-ET-MARNE
DPE/1

Le 06 mars 2023 AU PLUS TARD, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

NOM D'USAGE : NOM DE FAMILLE :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE :

NUMERO DE TELEPHONE :

Situation actuelle :

en activité congé maladie ordinaire congé longue durée congé longue maladie autre (préciser)

Date de titularisation :

Date d'entrée en Seine-et-Marne :

Poste occupé en 2022/2023 (1) : TD TP AFA
Nature du poste (2) :

Ecole d'affectation :

Circonscription d'affectation :

Temps de transport (domicile-travail) :

Nombre de kms :

Catégorie de bonification demandée (3) :

Bonification concernant :

- l'enseignant lui-même (justificatif RQTH à joindre)
- son conjoint (justificatif RQTH à joindre)
- son enfant reconnu handicapé ou souffrant d'une grave pathologie

Certificat médical joint à faire remplir par votre médecin traitant et à transmettre sous pli cacheté à l'attention du médecin du travail

Motif de la demande (3) :

- Rapprochement géographique
- Autre (préciser)

Joindre une lettre pour le service administratif expliquant le lien entre les vœux qui seront émis et la situation médicale, en respectant le secret médical.

Avez-vous déjà bénéficié d'une bonification médicale ? oui non

Date et signature de l'intéressé (e)

(1) TD: affectation à titre définitif ; TP : affectation à titre provisoire ; AFA : affectation à l'année (concerne les enseignants nommés à titre définitif qui occupent un poste différent de celui dont ils sont titulaires)
(2) Enseignant de classe élémentaire ou maternelle, directeur, BD, etc...
(3) Cocher la case correspondante